

LA FORMATION MIXTE -DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL- UNIQUE EN FRANCE



VIA PRO
LEARN

Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

DELIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ

cofrac

Accréditation
n° 5-00000
Prestation de services
sur www.cofrac.fr

www.viaprolearn.fr



DEVENEZ MONITEUR AUTO FORMATION AU CCP1



SAS VIAPROLEARN
FRANCE

SIRET : 922 164 512 00019 TVA Intracommunautaire : FR 049 221 645 12 Code NAF : 59 11 B OF : 84 03 039 41 03
N° agrément CFM : F 24 003 0001 0

Tél. : 04 70 20 27 04 Courriel : contact@viaprolearn.fr

Formation au CCP 1 du TP ECSR*

*Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière RNCP 35329 BC01 du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion du 31/01/2021

PRÉREQUIS

- ▶ Aimer transmettre et communiquer à l'écrit et à l'oral.
- ▶ S'intéresser aux mobilités.
- ▶ Être titulaire de la catégorie B.

MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

Formateur	Moyens techniques	Matériels pédagogiques
▶ LACROIX Véronique BAFM ▶ CROCI Stéphane BAFM	▶ 42 rue Paul VAILLANT COUTURIER à MONTLUÇON (03 100) ▶ Salle de formation multimédia de 44 m² ▶ Salle de cours de formation de 53 m² ▶ Salle de pause et de déjeuners de 32 m²	1 Véhicule école B 4 GoPro embarquées 1 Plateforme LMS de formation à distance

ARTICULATION PÉDAGOGIQUE

TRONC COMMUN **À DISTANCE**
140 heures



+

CCP 1 **EN PRÉSENTIEL**
560 heures



CALENDRIER DE LA FORMATION CCS 2 ROUES DU TP ECSR

En **formation à distance** : 140 heures minimum du

au



En **présentiel au centre de formation** : 560 heures

▶ du au

▶ du au

▶ du au

▶ du au



TOTAL : 700 heures de formation

En **entreprise** : 140 heures de stage

▶ du au

▶ du au

▶ du au

▶ du au

CALENDRIER DES EXAMENS

À compter du dans nos locaux, 42 rue Paul Vaillant Couturier à MONTLUÇON (ALLIER 03).

COÛT

Tronc commun **à distance** : 1 260 € HT à l'inscription.

CCP 1 **en présentiel** : 7 280 € HT dont 728 € à l'inscription et 6 552 € au 1er jour de la formation.

Prendre contact avec le Centre pour vous accompagner dans la prise en charge financière (CPF, OPCO Mobilités...).

Programme de formation au Tronc Commun du Titre Professionnel d'ECSR*

*Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Conforme à l'arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Tronc Commun du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière FORMATION 100 % À DISTANCE

L'environnement de la sécurité et de la conduite routières

1. L'insécurité mondiale et l'éducation routière professionnelle
2. La circulation routière (parc automobile, réseau routier ...)
3. L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/ véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière ...)
4. Le cadre administratif et juridique de l'activité
5. La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ECSR
6. Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps
7. Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle
8. Les acteurs de la sécurité et de la circulation routières
9. Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
10. Le Code de la Route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières

Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

1. Le REMC
2. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques, ...)
3. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ECSR
4. Les comportements en cas d'accident
5. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques

6. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière
7. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR
8. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
9. Les techniques de communication interpersonnelle
10. Les techniques d'apprentissage
11. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
12. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...
13. Les méthodes
14. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
15. Base en docimologie
16. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
17. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
18. Les techniques suscitant l'auto-évaluation
19. Les processus d'apprentissage
20. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
21. Les différences intra et inter-individuelles dans le traitement de l'information
22. Techniques de remédiation des apprentissages : Applications et limites
23. Vision, perception et analyse
24. Prise de décision
25. Le fonctionnement des différents organes sensoriels
26. L'activité cérébrale
27. L'analyse des réactions et de leurs influences
28. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
29. La relation individuelle aux risques routiers

Certificat de Compétences n°1 du TP ECSR
Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives,
dans le respect des cadres réglementaires en vigueur
FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN ALTERNANCE

Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC

1. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
2. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière
3. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR

Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières : les techniques d'animation appliquées à l'ESCR

1. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
2. Les techniques de communication interpersonnelle
3. Les techniques d'apprentissage
4. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
5. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée.
6. La gestion des conflits
7. Typologie des conflits
8. Les leviers d'actions

Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage : Pédagogie de la conduite sur véhicule léger

9. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
10. Les méthodes
11. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite La gestion du stress
12. Les facteurs de stress en situation de conduite
13. Les leviers d'action
14. L'anticipation des risques potentiels dans l'ESCR
15. Typologie des risques liés à l'environnement
16. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers
17. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
18. Typologie des actions préventives et correctives

Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR L'évaluation de l'apprentissage de la CSR :

19. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
20. Base en docimologie
21. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
22. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
23. Les techniques suscitant l'auto-évaluation

Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile

24. Les processus d'apprentissage
25. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
26. Les différences intra et inter-individuelles dans le traitement de l'information
27. Techniques de remédiation des apprentissages
28. Applications et limites

Période d'observation et d'application en entreprise

Les épreuves du CCP 1



QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL

 0 h 45

- ▶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- ▶ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule
- ▶ léger
- ▶ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

 2 h 00

- ▶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- ▶ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule
- ▶ léger
- ▶ Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- ▶ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- ▶ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

ENTRETIEN TECHNIQUE

 1 h 00

- ▶ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- ▶ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- ▶ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule
- ▶ léger
- ▶ Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- ▶ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- ▶ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- ▶ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

NIVEAU DE SORTIE

APRÈS VALIDATION du CCP 1 (dont TRONC COMMUN) et du CCP 2 : Diplôme de Niveau 5 (bac+2) du Ministère du Travail. Code NSF : 311u (conduite des véhicules)
Formacode : 31802 Monitorat auto-école.

Pied sur frein +
Appuyez sur START

d sur frein + Appuyez sur START





MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle au moyen du véhicule mis à disposition par le centre de formation agréé qui le présente.

La mise en situation professionnelle comporte deux parties. Elles peuvent s'organiser de façon distincte.

 Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière (1 h 00) :

Le candidat tire au sort un sujet et prépare son animation (20 minutes). Le candidat dispose du code de la route, tel que défini au plateau technique du présent référentiel, pour la préparation de l'animation de la séance collective de formation à la sécurité routière.

Il anime ensuite une séance de formation à la sécurité routière devant quatre élèves conducteurs détenteurs des supports de suivi pédagogique prévus par la réglementation en vigueur (40 minutes). Lorsque les élèves détiennent déjà une autre catégorie du permis de conduire, leur code ne doit pas être valide.

Les élèves conducteurs ne doivent pas être en formation avec le candidat.

 Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite (1 h 00) :

Le candidat peut réaliser cette partie de la mise en situation professionnelle au moyen du véhicule mis à disposition par le centre de formation agréé qui le présente. En préalable, le responsable de la session d'examen s'assure que le véhicule répond aux exigences définies en annexe 1 (plateau technique) du présent référentiel d'évaluation.

Le candidat anime une séance de formation à la conduite et évalue les acquis de l'élève conducteur.

L'élève conducteur :

- n'est pas titulaire de la catégorie B du permis de conduire ;

- est détenteur des supports de suivi pédagogique prévus par la réglementation en vigueur ;

- ne doit pas être en formation avec le candidat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL

Le questionnaire vérifie les connaissances du candidat en matière de réglementations de la profession, du code de la route et principes de sécurité routière.

Tous les candidats de la session d'examen se présentent à cette épreuve en même temps, le questionnaire est passé en amont de l'entretien technique.

Le questionnaire est corrigé de manière automatisée.

A l'aide de la fiche de résultat du candidat, le jury questionne le candidat lors de l'entretien technique.

